

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00877
Numéro SIREN : 492 396 148
Nom ou dénomination : ANGELOTTI PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 6925

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI PROMOTION

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000...000.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 945 964	2 945 964
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	500 119	1 803 973
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 546 083	5 849 938
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	30 000	30 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	30 000	30 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 060 093	1 567 484
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	18 452 189	15 343 227
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 145 272	1 300 621
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 151 142	991 394
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	41 753	276 620
Compte régul.	EB			
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	22 850 449	19 479 347	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	27 426 532	25 359 284	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 257 091	19 368 081	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 282 851	1 365 949	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI PROMOTION

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		FA	FB	FC	FD	FE	FF		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD	1 142 360	FE		FF	1 142 360	796 277	
	Production vendue	biens*	FG	3 420 067	FH		FI	3 420 067	4 327 862
		services*	FJ	4 562 427	FK		FL	4 562 427	5 124 139
	Chiffres d'affaires nets*					FM	1 157 064	1 789 423	
	Production stockée*					FN			
	Production immobilisée*					FO			
	Subventions d'exploitation					FP	145 099	84 399	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FQ	2 329	1	
	Autres produits (1) (11)					FR	5 866 919	6 997 963	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	525 000	1 334 243	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 687 949	3 263 539	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	93 205	100 410	
	Salaires et traitements*					FY	2 404 511	1 732 965	
	Charges sociales (10)					FZ	1 106 927	851 474	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	126 165	82 011
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		30 000	
	Autres charges (12)					GE	7 206	31 773	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 950 963	7 426 414	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 084 044)	(428 451)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	2 917 329	2 638 911	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	109 198	165 947	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	605 625	205 355	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	117	11 320	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	500		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	606 242	216 675	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		500	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	316 753	221 721	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	316 753	222 221	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	289 489	(5 546)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 013 576	2 038 967	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 403	2 426	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 403	102 426	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 30 082	482	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 500	102 398	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 30 582	102 880	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (30 180)	(454)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 483 278	234 540	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 9 390 893	9 955 975	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 8 890 774	8 152 002	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 500 119	1 803 973	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 145 099	84 399	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles 30 582	Produits exceptionnels 403	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 27 426 531.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 562 427.00 Euros et dégageant un bénéfice de 500 118.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 731		24 834
Installations générales agencements aménagements divers	1 041 299		95 229
Matériel de transport	23 983		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 503		26 275
Immobilisations corporelles en cours	135 683		127 591
TOTAL	1 346 467		249 095
Autres participations	85 555		6 514
Prêts, autres immobilisations financières	19 638		83
TOTAL	105 193		6 597
TOTAL GENERAL	1 572 391		280 526

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			145 565	145 565
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 136 528	1 136 528
Matériel de transport			23 983	23 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	171 778	171 778
Immobilisations corporelles en cours	91 300	1	171 973	171 973
TOTAL	91 300	0	1 504 261	1 504 261
Autres participations		500	91 569	91 569
Prêts, autres immobilisations financières			19 721	19 721
TOTAL		500	111 290	111 290
TOTAL GENERAL	91 300	500	1 761 117	1 761 117

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 731	6 268		46 999
Installations générales agencements aménagements divers	316 295	97 326		413 621
Matériel de transport	21 480	2 503		23 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 005	20 068		74 073
TOTAL	391 779	119 897		511 676
TOTAL GENERAL	432 511	126 165		558 675

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 268				
Instal.générales agenc.aménag.divers	97 326				
Matériel de transport	2 503				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 068				
TOTAL	119 897				
TOTAL GENERAL	126 165				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 000				30 000
TOTAL	30 000				30 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	800		500		300
TOTAL	800		500		300
TOTAL GENERAL	30 800		500		30 300
Dont dotations et reprises financières			500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 721	19 721	
Autres créances clients	2 641 898	2 641 898	
Personnel et comptes rattachés	14 060	14 060	
Taxe sur la valeur ajoutée	202 466	202 466	
Divers état et autres collectivités publiques	7 266	7 266	
Groupe et associés	15 604 606	15 604 606	
Débiteurs divers	129	129	
Charges constatées d'avance	82 183	82 183	
TOTAL	18 572 329	18 572 329	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 288 642	1 288 642		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	771 451	178 092	458 068	135 290
Fournisseurs et comptes rattachés	1 145 272	1 145 272		
Personnel et comptes rattachés	136 226	136 226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	320 866	320 866		
Taxe sur la valeur ajoutée	636 119	636 119		
Autres impôts taxes et assimilés	57 931	57 931		
Groupe et associés	18 452 189	18 452 189		
Autres dettes	41 753	41 753		
TOTAL	22 850 449	22 257 091	458 068	135 290
Emprunts souscrits en cours d'exercice	736 725			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 557			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	100 000			100 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
DROIT AU BAIL	80 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 ANS
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport	LINEAIRE	10 ANS
Matériel de bureau et infor.		
Mobilier		
Logiciels	LINEAIRE	5 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 774
Autres créances	215 600
Total	228 374

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 791
Emprunts et dettes financières diverses	180 395
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 058
Dettes fiscales et sociales	221 680
Total	598 924

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	82 183
Total	82 183

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		2 607 604	
Autres créances		15 590 372	
Emprunts et dettes financières diverses		18 437 956	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		227 982	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	21
Employés	20
Total	41

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	771 988
Total	771 988

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	34 945 573
Total (1)	34 945 573
(1) Dont concernant les filiales	34 945 573

Engagements donnés autorisés 42 874 330€

Engagements donnés utilisés 34 945 573€

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Avals cautions accordés	831 328
Total	831 328

Engagements reçus autorisés 840 000€

Engagements reçus utilisés 831 328€

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 836
45 à 54 ans	11 à 20 ans	47 579
35 à 44 ans	21 à 30 ans	23 104
moins de 35 ans	plus de 30 ans	13 794
Engagement total		86 313

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SASU FLEUR DE SEL	59 829	100.00	6 197-
- SNC SILK RESIDENCE	3 344-	99.90	4 344-
- SCCV CEPAGES	3 943	99.90	2 943
- SCCV VOILE DE NACRE	1 009-	99.90	2 009-
- SCCV PLENTITUDE	5 795	99.90	4 795
- SCCV AIGUE MARINE	82 402	99.90	81 402
- SCCV HOME INSIDE	544 980	99.90	543 980
- SCCV LE REGENCY	419-	99.90	1 419-
- SNC 616 RUE GEORGES DENIZOT	3 686-	99.90	4 686-
- SNC TOURNEFEUILLE 307 AVENUE DE L	827-	99.90	1 827-
- SNC 868 ROUTE DE GANGES	5 386-	99.90	6 386-
- SCCV OLYMPE	2 349-	99.90	3 349-
- SNC VILLA CACHAREL	3 344-	99.90	4 344-
- SCCV NOUVELLE VAGUE	13 534-	99.90	14 534-
- SNC HORTUS	3 345-	99.90	4 345-
- SNC LES COTTAGES DU PLAN	3 345-	99.90	4 345-
- SNC CASTELGINEST 1	4 173-	99.90	5 173-
- SCCV LE RED LINE	2 071-	99.90	3 071-
- SCCV BO GARDEN	23 578-	99.90	24 578-
- SNC URBAN	1 390 323	99.90	2 456 421
- SNC PATIO CLEMENT	1 771-	99.90	2 771-
- SCCV LE CLOS DES LAVANDES	799-	75.10	1 799-
- SAS SEQUENCE 6	2 062	75.00	4 100-
- SCCV L'ALCYONE	2 605-	75.00	3 605-
- SCCV LA POMPIGNANE	10 930-	75.00	11 930-
- SAS LE DOMAINE D'HERACLES	132 837-	70.00	147 837-
- SCCV LA TUILERIE	42 017	60.00	41 017
- SCCV BLEU DE CEDRE	1 984	60.00	984
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCCV VIBES RESORT	689-	50.00	1 689-
- SCCV FREDERIC BAZILLE JUVIGNAC	621 323	50.00	619 823
- SCCV LES TERRASSES DE BONAVAL	4 722-	50.00	5 722-
- SAS GREEN VIEW	1 224 391	50.00	1 225 624
- SAS GRAND LARGE	2 363	50.00	2 565-
- SAS MOULIN A VENT	526 454-	50.00	195 978-
- SAS AM PROMOTION	1 813 104	50.00	2 227 375
- SNC DOMAINE DE GRAND TERRE	639-	50.00	1 639-
- SNC PERLES D'O	1 345-	50.00	2 345-
- SCCV LE CAPITOLE	1 016 819	50.00	1 015 819
- SCCV LES JARDINS D'HEMINGWAY	999	50.00	1-
- SCCV LE FRIGOULAS	56 945	50.00	55 945
- SCI CARRE D'HORTS	838-	50.00	1 838-
- SCCV LES JARDINS DE POUVOURVILLE	1 730-	49.90	2 730-
- SCCV PARC DU VALLON	230-	49.90	1 230-
- SCCV CLOS DES DUCS 2	24 601	49.00	23 101
- SCCV CLOS DES DUCS 1	30 170	49.00	28 670
- SCCV TOTAL CONCEPT	10 852-	34.00	11 852-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- SCCV CAMP DEL VIVER	65-	33.33	1 115-
- SCCV MAS PUIG SEC	160-	33.33	1 210-
- LE DOMAINE	27 105-	30.00	28 105-
- SCCV RSS ANPERE MEZE	2 000	25.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANGELOTTI PROMOTION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 1 000 000 €
180 Rue de la Giniesse
34500 BEZIERS
RCS BEZIERS 492 396 148

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Associé Unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGELOTTI PROMOTION relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des stocks et créances,
- la correcte retranscription et appréhension des opérations intra-groupe,
- ainsi que la pertinence des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

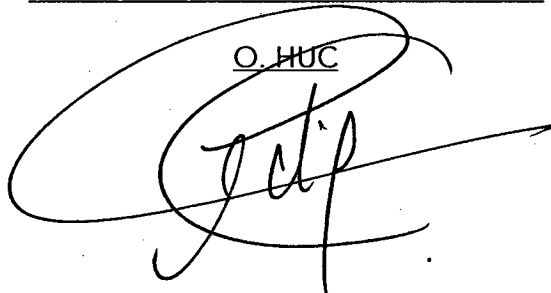
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 31 Août 2020

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC


ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019			Exercice N-1 31/12/2018		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	65 565	46 999	18 566		18 566		
Fonds commercial (1)	80 000		80 000	80 000			
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 332 289	511 676	820 613	819 005	1 608	0.20	
Immobilisations en cours	171 973		171 973	135 683	36 290	26.75	
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	91 569	300	91 269	84 755	6 514	7.69	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	19 721		19 721	19 638	83	0.42	
Total II	1 761 117	558 975	1 202 141	1 139 080	63 061	5.54	
Stocks et en cours							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens	3 807 970		3 807 970	2 657 850	1 150 119	43.27	
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	680 111		680 111	1 168 451	488 340	41.79	
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés	2 641 898		2 641 898	3 063 177	421 279	13.75	
Autres créances	15 828 528		15 828 528	16 495 768	667 240	4.04	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 183 701		3 183 701	734 124	2 449 578	333.67	
Charges constatées d'avance (3)	82 183		82 183	100 834	18 651	18.50	
Total III	26 224 390		26 224 390	24 220 204	2 004 187	8.27	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	27 985 507	558 975	27 426 532	25 359 284	2 067 248	8.15	

(1) Dont droit au bail 80 000
(2) Dont à moins d'un an 19 721
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100 000	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 945 964	2 945 964		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	500 119	1 803 973	1 303 855	172,28
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	4 546 083	5 849 938	1 303 855	22,29	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000	30 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	30 000	30 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	771 988	200 402	571 586	285,22
	Concours bancaires courants	1 288 104	1 367 082	78 977	5,78
	Emprunts et dettes financières diverses	18 452 189	15 343 227	3 108 962	20,26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 145 272	1 300 621	155 349	11,94
	Dettes fiscales et sociales	1 151 142	991 394	159 747	16,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	41 753	276 620	234 867	84,91	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	22 850 449	19 479 347	3 371 102	17,31
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	27 426 532	25 359 284	2 067 248	8,15	



(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 257 091 19 368 081

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019- 12			Exercice N-1 31/12/2018- 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 142 360		1 142 360	796 277		346 083	43.46
Production vendue de services	3 420 067		3 420 067	4 327 862		907 795	20.98
Chiffre d'affaires NET	4 562 427		4 562 427	5 124 139		561 712	10.96
Production stockée			1 157 064	1 789 423		632 359	35.34
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			145 099	84 399		60 700	71.92
Autres produits			2 329	1		2 327	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			5 866 919	6 997 963		1 131 044	16.16
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			525 000	1 334 243		809 243	60.65
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 687 949	3 263 539		424 410	13.00
Impôts, taxes et versements assimilés			93 205	100 410		7 205	7.18
Salaires et traitements			2 404 511	1 732 965		671 547	38.75
Charges sociales			1 106 927	851 474		255 453	30.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			126 165	82 011		44 154	53.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				30 000		30 000	100.00
Autres charges			7 206	31 773		24 566	77.32
Total des Charges d'exploitation (II)			7 950 963	7 426 414		524 549	7.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 084 044	428 451		1 655 593	386.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 917 329	2 638 911		278 418	10.55
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			109 198	165 947		56 749	34.20



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°	Exercice N°1	Ecart N° / N°1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	605 625	205 355	400 270	194.92
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	117	11 320	11 203	98.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	500		500	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	606 242	216 675	389 567	179.79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		500	500	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	316 753	221 721	95 032	42.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	316 753	222 221	94 532	42.54
2. Résultat financier (V-VI)	289 489	5 546	295 035	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 013 576	2 038 967	1 025 391	50.29
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	403	2 426	2 023	83.40
Produits exceptionnels sur opérations en capital		100 000	100 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	403	102 426	102 023	99.61
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 082	482	29 600	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	102 398	101 898	99.51
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	30 582	102 880	72 298	70.27
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 180	454	29 726	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	483 278	234 540	248 738	106.05
Total des produits (I+III+V+VII)	9 390 893	9 955 975	565 082	5.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 890 774	8 152 002	738 772	9.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	500 119	1 803 973	1 303 855	72.28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AXYLIS CONSEIL

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 27 426 531.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 562 427.00 Euros et dégageant un bénéfice de 500 118.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	120 731		24 834
Installations générales agencements aménagements divers	1 041 299		95 229
Matériel de transport	23 983		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 503		26 275
Immobilisations corporelles en cours	135 683		127 591
TOTAL	1 346 467		249 095
Autres participations	85 555		6 514
Prêts, autres immobilisations financières	19 638		83
TOTAL	105 193		6 597
TOTAL GENERAL	1 572 391		280 526

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			145 565	145 565
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 136 528	1 136 528
Matériel de transport			23 983	23 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	171 778	171 778
Immobilisations corporelles en cours	91 300	1	171 973	171 973
TOTAL	91 300	0	1 504 261	1 504 261
Autres participations		500	91 569	91 569
Prêts, autres immobilisations financières			19 721	19 721
TOTAL		500	111 290	111 290
TOTAL GENERAL	91 300	500	1 761 117	1 761 117

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 731	6 268		46 999
Installations générales agencements aménagements divers	316 295	97 326		413 621
Matériel de transport	21 480	2 503		23 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 005	20 068		74 073
TOTAL	391 779	119 897		511 676
TOTAL GENERAL	432 511	126 165		558 675

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 268				
Instal.générales agenc.aménag.divers	97 326				
Matériel de transport	2 503				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 068				
TOTAL	119 897				
TOTAL GENERAL	126 165				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	30 000				30 000
TOTAL	30 000				30 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	800		500		300
TOTAL	800		500		300
TOTAL GENERAL	30 800		500		30 300
Dont dotations et reprises financières			500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 721	19 721	
Autres créances clients	2 641 898	2 641 898	
Personnel et comptes rattachés	14 060	14 060	
Taxe sur la valeur ajoutée	202 466	202 466	
Divers état et autres collectivités publiques	7 266	7 266	
Groupe et associés	15 604 606	15 604 606	
Débiteurs divers	129	129	
Charges constatées d'avance	82 183	82 183	
TOTAL	18 572 329	18 572 329	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 288 642	1 288 642		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	771 451	178 092	458 068	135 290
Fournisseurs et comptes rattachés	1 145 272	1 145 272		
Personnel et comptes rattachés	136 226	136 226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	320 866	320 866		
Taxe sur la valeur ajoutée	636 119	636 119		
Autres impôts taxes et assimilés	57 931	57 931		
Groupe et associés	18 452 189	18 452 189		
Autres dettes	41 753	41 753		
TOTAL	22 850 449	22 257 091	458 068	135 290
Emprunts souscrits en cours d'exercice	736 725			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 557			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	100 000			100 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
DROIT AU BAIL	80 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 ANS
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	LINEAIRE	10 ANS
Matériel de transport		
Matériel de bureau et infor.	LINEAIRE	10 ANS
Mobilier	LINEAIRE	10 ANS
Logiciels	LINEAIRE	5 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 774
Autres créances	215 600
Total	228 374

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 791
Emprunts et dettes financières diverses	180 395
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 058
Dettes fiscales et sociales	221 680
Total	598 924

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	82 183
Total	82 183

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		2 607 604	
Autres créances		15 590 372	
Emprunts et dettes financières diverses		18 437 956	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		227 982	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	21
Employés	20
Total	41

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	771 988
Total	771 988

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	34 945 573
Total (1)	34 945 573
(1) Dont concernant les filiales	34 945 573

Engagements donnés autorisés 42 874 330€

Engagements donnés utilisés 34 945 573€

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Avals cautions accordés	831 328
Total	831 328

Engagements reçus autorisés 840 000€

Engagements reçus utilisés 831 328€

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 836
45 à 54 ans	11 à 20 ans	47 579
35 à 44 ans	21 à 30 ans	23 104
moins de 35 ans	plus de 30 ans	13 794
Engagement total		86 313

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SASU FLEUR DE SEL	59 829	100.00	6 197-
- SNC SILK RESIDENCE	3 344-	99.90	4 344-
- SCCV CEPAGES	3 943	99.90	2 943
- SCCV VOILE DE NACRE	1 009-	99.90	2 009-
- SCCV PLENITUDE	5 795	99.90	4 795
- SCCV AIGUE MARINE	82 402	99.90	81 402
- SCCV HOME INSIDE	544 980	99.90	543 980
- SCCV LE REGENCY	419-	99.90	1 419-
- SNC 616 RUE GEORGES DENIZOT	3 686-	99.90	4 686-
- SNC TOURNEFEUILLE 307 AVENUE DE L	827-	99.90	1 827-
- SNC 868 ROUTE DE GANGES	5 386-	99.90	6 386-
- SCCV OLYMPE	2 349-	99.90	3 349-
- SNC VILLA CACHAREL	3 344-	99.90	4 344-
- SCCV NOUVELLE VAGUE	13 534-	99.90	14 534-
- SNC HORTUS	3 345-	99.90	4 345-
- SNC LES COTTAGES DU PLAN	3 345-	99.90	4 345-
- SNC CASTELGINEST 1	4 173-	99.90	5 173-
- SCCV LE RED LINE	2 071-	99.90	3 071-
- SCCV BO GARDEN	23 578-	99.90	24 578-
- SNC URBAN	1 390 323	99.90	2 456 421
- SNC PATIO CLEMENT	1 771-	99.90	2 771-
- SCCV LE CLOS DES LAVANDES	799-	75.10	1 799-
- SAS SEQUENCE 6	2 062	75.00	4 100-
- SCCV L'ALCYONE	2 605-	75.00	3 605-
- SCCV LA POMPIGNANE	10 930-	75.00	11 930-
- SAS LE DOMAINE D'HERACLES	132 837-	70.00	147 837-
- SCCV LA TUILERIE	42 017	60.00	41 017
- SCCV BLEU DE CEDRE	1 984	60.00	984
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCCV VIBES RESORT	689-	50.00	1 689-
- SCCV FREDERIC BAZILLE JUVIGNAC	621 323	50.00	619 823
- SCCV LES TERRASSES DE BONAVAL	4 722-	50.00	5 722-
- SAS GREEN VIEW	1 224 391	50.00	1 225 624
- SAS GRAND LARGE	2 363	50.00	2 565-
- SAS MOULIN A VENT	526 454-	50.00	195 978-
- SAS AM PROMOTION	1 813 104	50.00	2 227 375
- SNC DOMAINE DE GRAND TERRE	639-	50.00	1 639-
- SNC PERLES D'O	1 345-	50.00	2 345-
- SCCV LE CAPITOLE	1 016 819	50.00	1 015 819
- SCCV LES JARDINS D'HEMINGWAY	999	50.00	1-
- SCCV LE FRIGOULAS	56 945	50.00	55 945
- SCI CARRE D'HORTS	838-	50.00	1 838-
- SCCV LES JARDINS DE POUVOURVILLE	1 730-	49.90	2 730-
- SCCV PARC DU VALLON	230-	49.90	1 230-
- SCCV CLOS DES DUCS 2	24 601	49.00	23 101
- SCCV CLOS DES DUCS 1	30 170	49.00	28 670
- SCCV TOTAL CONCEPT	10 852-	34.00	11 852-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- SCCV CAMP DEL VIVER	65-	33.33	1 115-
- SCCV MAS PUIG SEC	160-	33.33	1 210-
- LE DOMAINE	27 105-	30.00	28 105-
- SCCV RSS ANPERE MEZE	2 000	25.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANGELOTTI PROMOTION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 180 rue de la Giniesse, 34500 BEZIERS
RCS BEZIERS 492 396 148

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2019

La Société "Holding LPA", associée unique et Présidente de la Société "ANGELOTTI PROMOTION", a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons poursuivi la réalisation de l'objet social.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler à l'exception de l'épidémie de COVID-19 qui a entraîné la suspension des chantiers.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de développer et continuer la réalisation de l'objet social.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.



Nous vous précisons qu'au 31 décembre 2019, notre Société détient:

- 75,10 % du capital de la Société "Le Clos des Lavandes", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 500 920 376,

- 50 % du capital de la Société "Carré d'Hort", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Immeuble Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 493 045 397.

- 75 % du capital de la Société "l'Alcyone", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 521 441 493,

- 99,90 % de la Société "Nouvelle Vague", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 531 511 715.

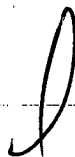
- 75 % de la Société "La Pompignane", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 530 880 053.

- 50 % de la Société "Les Terrasses de Bonaval", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 537 793 143.

- 50 % de la Société "Les Jardins d'Hemingway", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 537 503 757.

- 99,90 % du capital de la Société "Le Red Line", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 752 010 157.

- 30 % de la Société "Le Domaine", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum,



avenue de la Voie Domitienne, n° 18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 750 388 134.

- 34 % de la Société "Total Concept", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 753 677 178.

- 50 % de la Société "Vibes Resort", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 790 452 452.

- 99,90 % de la Société "Bo Garden", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 803 197 250.

- 50 % de la Société "Domaine de Grand Terre", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 802 476 150.

- 49 % de la Société "Clos des Ducs I", Société Civile de Construction Vente au capital de mille cinq cents euros, dont le siège social est à MARSEILLE (Bouches du Rhône), rue d'Armény, n° 11, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 807 816 244.

- 49 % de la Société "Clos des Ducs II", Société Civile de Construction Vente au capital de mille cinq cents euros, dont le siège social est à MARSEILLE (Bouches du Rhône), rue d'Armény, n° 11, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 807 866 249.

- 33,33 % de la Société "SCCV Mas Puig Sec", Société Civile de Construction Vente au capital de mille cinquante euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 808 039 341.

- 99,90 % du capital de la Société "OLYMPE", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 814 856 209,

- 60 % du capital de la Société "Bleu de Cèdre", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros (1.000 €), divisé en cent (100) parts de dix euros (10 €) chacune, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au



Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 814 115 929,

- 50 % du capital de la Société "AM Promotion", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 810 200 568,

- 33,33 % du capital de la Société "SCCV Camp del Viver", Société Civile de Construction Vente au capital de mille cinquante euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 809 614 415,

- 99,90 % du capital de la Société "Plénitude", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 141 661,

- 99,90 % du capital de la Société "Aigue Marine", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 823 536 529.

- 99,90 % du capital de la Société "Cépages", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 512 424.

- 99,90 % du capital de la Société "Voile de Nacre", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 123 255.

- 60 % du capital de la Société "La Tuilerie", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 818 279 929.

- 50 % du capital de la Société "Le Frigoulas", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 820 805 349.



- 50 % du capital de la Société "Frédéric Bazille Juvignac", Société Civile de Construction Vente au capital de mille cinq cents euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 823 990 585.

- 100 % du capital de la Société "Fleur de Sel", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 819 905 720.

- 50 % du capital de la Société "Moulin à Vent", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 821 679 883.

- 40 % du capital de la Société "Symbioz", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 821 755 329.

- 1% du capital de la Société "Bleu d'Ancre", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 827 544 610,

- 99,90 % du capital de la Société "Home Inside", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 824 968 648.

- 99,90 % du capital de la Société "Le Regency", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 828 800 102.

- 99,90 % du capital de la Société "URBAN", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 831 736 236.

- 99,90 % du capital de la Société "616 rue Georges Denizot", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au



Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 832 783 609.

- 75 % du capital de la Société "Séquence 6", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 834 323 180.

- 50 % du capital de la Société "Perles d'Ô", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 831 845 201.

- 50 % du capital de la Société "Green View", Société par Actions Simplifiée au capital de sept mille cinq cents euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 832 008 577.

- 50 % du capital de la Société "Le Capitole", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Ginieste, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 831 454 947.

- 50 % du capital de la Société "Grand Large", Société par Actions Simplifiée au capital de quinze mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 830 293 098.

- 49,90 % du capital de la Société "Les Jardins de Pouvourville", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à TOULOUSE (Haute Garonne), Esplanade Compans Caffarelli, n° 2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 834 152 068.

- 49,90 % du capital de la Société "Parc du Vallon", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à TOULOUSE (Haute Garonne), Esplanade Compans Caffarelli, n° 2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 834 122 343.

- 25 % du capital de la Société "SCCV ANGELOTTI PEGASE RESIDE ETUDES RSS MEZE", Société Civile de Construction Vente au capital de deux mille euros, dont le siège social est à PARIS (8^{ème}), avenue Georges V, n° 42, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 822 677 175.



- 99,90 % du capital de la Société "868 ROUTE DE GANGES", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 842 831 323.

- 1 % du capital de la Société "Bleu Odyssée", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 844 905 653.

- 70 % du capital de la Société "LE DOMAINE D'HERACLES", Société par Actions Simplifiée au capital de quinze mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 838 446 631.

- 99,90 % du capital de la Société "Tournefeuille 307 avenue de Lardenne", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à TOULOUSE (Haute Garonne), allée Jean Jaurès, n° 55, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 844 549 642.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé la Société a pris les participations suivantes :

- 99,90 % du capital de la Société "Villa Cacharel", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 849 166 426.

- 99,90 % du capital de la Société "Silk Résidence", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 849 352 810.

- 99,90 % du capital de la Société "Hortus", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 850 580 895.

- 99,90 % du capital de la Société "Les Cottages du Plan", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 850 730 136



- 99,90 % du capital de la Société "Castelginest 1", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à TOULOUSE (Haute Garonne), allées Jean Jaurès, n° 55, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 848 672 721.

- 99,90 % du capital de la Société "Patio Clément", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 853 194 744.

- 1 % du capital de la Société "Bleu Eden", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 878 712 314.

Nous vous précisons que depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les sociétés "Carré d'Horts" et "Symbioz" ont été liquidées.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 35
Nombre de factures exclues: 0
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	195744,30	102508,16	8064,00	78078,95	384395,41
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	2,34%	1,23%	0,10%	0,94%	4,60%

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 0
Nombre de factures exclues: 0
Montant total de factures exclues: 0 €



	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures REÇUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 5
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 14
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	12630,00	23466,74	23567,76	22859,76	2631,68	72525,94
Pourcentage du montant total des achats	1,20%	0,23%	0,52%	0,00%	0,45%	1,20%

Factures EMISES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 0
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, il est indiqué le montant des prêts à moins de deux ans que la Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

Néant.



ACTIVITE DU COMITE STRATEGIQUE

Nous vous précisons le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 4 et 5 février 2019, et les 15, 16 et 17 octobre 2019, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 562 427 euros contre 5 124 139 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -10,96%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 304 492 euros contre 1 873 823 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,38%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 525 000 euros contre 1 334 243 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60,65%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 687 949 euros contre 3 263 539 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,00%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 93 205 euros contre 100 410 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,18%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 404 511 euros contre 1 732 965 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 38,75%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 106 927 euros contre 851 474 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,00%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 33 personnes contre 26 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 26,92%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 126 165 euros contre 112 011 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,64%.

Le montant des autres charges s'élève à 7 206 euros contre 31 773 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -77,32%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 7 950 963 euros contre 7 426 414 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,06%.



Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 084 044 euros contre -428 451 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -386,41%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 2 917 329 euros contre 2 638 911 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,55%.

Le montant de la perte supportée s'élève à 109 198 euros contre 165 947 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,20%.

Compte tenu d'un résultat financier de 289 489 euros (-5 546 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 013 576 euros contre 2 038 967 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -50,29%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -30 180 euros contre -454 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 483 278 euros contre 234 540 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 500 119 euros contre un bénéfice de 1 803 973 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -72,28%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 27 426 532 euros contre 25 359 284 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,15%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de cinq cent mille cent dix neuf euros (500.119 €) qui serait affecté de la manière suivante:

- Dividendes, Cinq cent mille cent dix neuf euros, ci-----	500.119 €
Total -----	500.119 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à cinq cent mille cent dix neuf euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :



Exercice clos le 31 décembre 2016 : 1.068.293,00 euros, soit 10,68 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.068.293,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 960.717,00 euros, soit 9,61 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 960.717,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 1.803.973,00 euros, soit 18,04 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.803.973,00 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de soixante quatre mille six cent cinquante cinq euros (64.655 €), ainsi que l'impôt correspondant.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

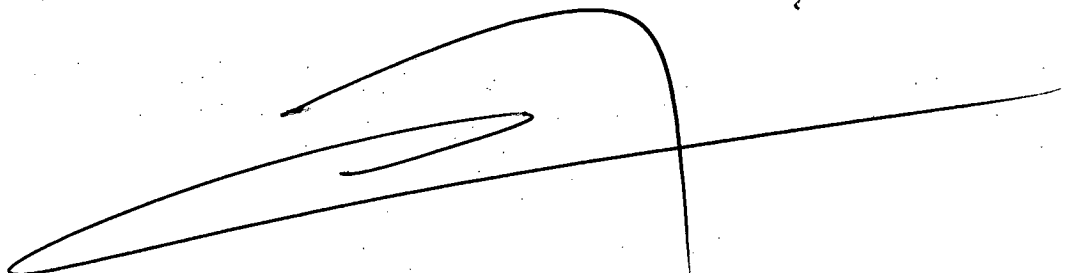
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé mais les conventions conclues antérieurement ses sont poursuivies.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

La Présidente
Société "Holding LPA"



PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

L'an deux mille vingt,
Le vingt neuf septembre,
A douze heures,

Le soussigné Louis-Pierre ANGELOTTI, agissant en qualité de président de la Société "Holding LPA", Société par Actions Simplifiée au capital de deux millions trois cent quatorze mille neuf cent soixante euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 440 290 708,

Elle-même associée unique et Présidente de la **Société "Angelotti Promotion", Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital d'un million d'euros (1.000.000 €), divisé en cent mille (100.000) actions de dix euros (10 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 492 396 148.**

Prend acte que la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux comptes titulaire est excusée.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la Société "Holding LPA", associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

La Société "Holding LPA", associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,



- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de soixante quatre mille six cent cinquante cinq euros (64.655 €) ainsi que l'impôt correspondant.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à cinq cent mille cent dix neuf euros (500.119 €) de la manière suivante :

- Dividendes,	
Cinq cent mille cent dix neuf euros, ci -----	500.119 €
Total -----	500.119 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à cinq cent mille cent dix neuf euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

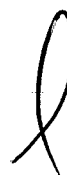
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 1.068.293,00 euros, soit 10,68 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.068.293,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 960.717,00 euros, soit 9,61 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 960.717,00 euros.



Exercice clos le 31 décembre 2018 : 1.803.973,00 euros, soit 18,04 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.803.973,00 euros.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé mais les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies.

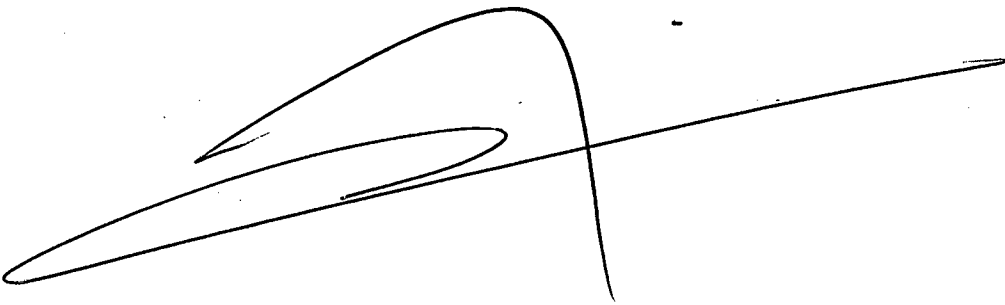
QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique prend acte que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 4 et 5 février 2019, et les 15, 16 et 17 octobre 2019, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke extending to the right.